

Monsieur
Lucien WEILER
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 avril 2005

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre, conformément à l'article 76 de notre Règlement, la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Travaux publics :

En février 2002, le conseil de gouvernement PCS-DP avait décidé que toutes les activités de la Bibliothèque nationale seraient regroupées sur un site unique, le bâtiment Robert Schuman à Kirchberg.

Le programme gouvernemental du nouveau gouvernement prévoit pour sa part que les « travaux de planification d'une nouvelle bibliothèque nationale avec bibliothèque universitaire seront poursuivis. » Afin de tenir compte de cette nouvelle orientation un concours international d'architectes a été organisé en vue de l'adaptation du bâtiment Robert Schuman. Le jury du concours a élu un bureau d'architectes allemand.

Selon une réponse de Monsieur le Ministre de la Culture (février 2005) à une question parlementaire, un groupe de travail serait actuellement en train de finaliser l'avant-projet y relatif.

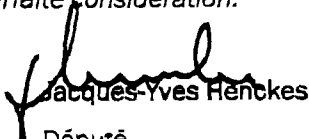
Pourtant, selon mes informations la Direction générale (DG8) du Parlement européen devrait, en raison de travaux d'extension effectués au bâtiment Konrad Adenauer, déménager sous peu dans le bâtiment Robert Schuman et ce pour une durée prolongée ce qui mettrait - de facto - à plat le projet gouvernemental d'un site unique pour la bibliothèque nationale et la bibliothèque universitaire à réaliser dans un proche avenir. Or, une solution doit être trouvée d'urgence.

Par ailleurs, l'idée de réunir bibliothèque nationale et bibliothèque universitaire est de plus en plus contestée par les étudiants universitaires.

Dès lors les questions suivantes s'imposent :

1. Monsieur le Ministre peut-il confirmer et préciser mes informations quant au déménagement de la DG 8 du parlement européen au bâtiment Robert Schuman ? Si oui, quelle sera la durée prévisible d'occupation ?
2. Est-ce que le gouvernement entend maintenir dans ces conditions son idée d'un site unique au bâtiment Schuman ou est-ce qu'il optera, vu l'urgence, pour une autre solution au niveau bibliothèques, telle un site unique pour la bibliothèque nationale et des sites de bibliothèque universitaire plus proches des étudiants ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.


Jacques-Yves Henckes
Député